



## COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES

### RECHERCHONS TALENTS POUR UN PROJET LOCAL DE SANTÉ

---

#### **NOUS SOMMES :**

Depuis plusieurs années, les professionnels de santé de la commune – située aux abords immédiats de la RN 154, entre Dreux et Chartres et à 1h de Paris – travaillent ensemble pour offrir une réponse adaptée aux besoins d'un bassin de population composé de plus de 5 000 personnes et avec une croissance de plus de 20% en 10 ans.

En juin 2016, nous avons franchi un pas de plus : pour renforcer et donner encore plus de sens à notre démarche, nous nous sommes réunis en association (1 médecin généraliste, 2 chirurgiens-dentistes, 2 kinés, 2 infirmiers, 2 pharmaciens, 1 podologue, 1 psychologue, 1 psychomotricien et 1 dirigeant de société de service à la personne).

Nous travaillons désormais à un projet local de santé s'organisant autour d'une MSP. Nous souhaitons offrir aux habitants de ce bassin de vie une offre de soins de proximité cohérente, riche et en réseau. L'ARS Centre vient de confirmer tout son intérêt pour notre projet. Dans ce contexte, nous recherchons de **nouveaux talents** :

#### **VOUS ETES :**

- Médecin Généraliste

#### **VOUS ETES/AVEZ :**

- Dynamique et enthousiaste
- Le sens des contacts humains
- Le goût du travail en équipe
- Désireux de vous investir dans un projet local de santé ambitieux
- A la recherche d'un cadre de vie de qualité

#### **ALORS RENCONTRONS NOUS !**

- Vous pouvez contacter Christelle MINARD, Maire de Tremblay-les-Villages au 06.10.67.33.28 ou bien par mail : [christelleminard@outlook.com](mailto:christelleminard@outlook.com)
- Vous pouvez également contacter la mairie de Tremblay-les-Villages aux coordonnées suivantes : 02.37.65.28.18 ou [contact.mairie@tremblaylesvillages.com](mailto:contact.mairie@tremblaylesvillages.com)

#### **NOTRE OFFRE :**

- Des places sont disponibles immédiatement dans le cabinet médical du médecin en place.

Ces offres sont provisoires dans l'attente de la construction de la Maison de Santé dont l'ouverture est prévue pour la fin de l'année 2018. Cette maison de santé, qui se veut structurante pour l'offre de santé sur la commune, sera d'une superficie de 400m<sup>2</sup> avec des espaces

mutualisés. Cet équipement sera également réalisé en tenant compte des normes énergétiques actuelles, permettant une réduction des coûts de fonctionnement pour un impact limité sur les professionnels de santé.

Par ailleurs, les élus, agents communaux et professionnels en place sont à votre disposition pour répondre à vos questions. En outre, les services du Conseil Départemental peuvent vous aider dans votre installation (02.37.88.08.75 – Cyrielle Mercier)